

connaître davantage l'évolution. Vous vous émerveillez avec raison devant les conquêtes obtenues depuis les jours de la cession.

Toutes ces conquêtes, opérées au milieu d'hésitations tenaces et de résistances opiniâtres, nous les devons aux efforts persévérants de quelques hommes doués d'un esprit plus clairvoyant et d'une volonté plus énergique! En vérité, Monsieur le ministre, le tableau de nos luttes constitutionnelles offre, comme vous le dites, à la génération de demain une leçon salutaire entre toutes.

Cette leçon, l'Université Laval en a toujours compris l'incontestable valeur. Elle a profité de la première circonstance favorable pour la donner à son public. Elle avait d'ailleurs pour cet emploi un maître tout désigné par ses études et ses travaux antérieurs. Professeur d'histoire canadienne pendant quinze ans dans l'un de nos collèges-séminaires, formé aux méthodes scientifiques par un stage prolongé dans les meilleurs universités d'Europe, ayant puisé aux sources mêmes de notre histoire locale durant une longue fréquentation de nos archives, M. l'abbé Groulx s'est acquis ainsi une exceptionnelle compétence. Le succès de ses deux premiers entretiens, où se pressèrent de huit cents à mille auditeurs, nous confirme dans la conviction qu'il était à la hauteur de la tâche. Votre approbation Monsieur le ministre, décernée par l'un des administrateurs de notre pays, sera, pour l'université qu'il honore, une incitation à continuer le mouvement inauguré cette année.

Il y a longtemps que la Faculté des arts songeait à lancer ce mouvement. Animée d'une ambition toute patriotique, elle a toujours rêvé de tourner de plus en plus l'esprit de ses élèves vers l'étude des choses canadiennes: histoire, institutions, géographie, littérature, langues, économie, politique. Si elle n'a pas commencé plus tôt à explorer le domaine de notre histoire,